



# COMMUNIQUÉ

## AUGUST DEBOUZY CONSEILLE 7DIGITAL DANS LE CADRE DU RACHAT D' ACTIONS DE SNOWITE

Corporate - M&A Restructurations Immobilier et Construction | 23/09/16 | Laurent Cotret



**Le cabinet August Debouzy a conseillé la société 7digital dans le cadre de son rachat d'actions de SNOWITE leader français du streaming musical.**

Créée en 2006, SNOWITE s'appuie sur une plateforme technologique innovante et réalise des applications web et mobile de streaming en marque blanche pour les grandes marques françaises et étrangères, des secteurs de la distribution et des éditeurs de services mobiles.

August & Debouzy a assisté la société 7digital pour le rachat des actions de SNOWITE ce qui a permis à cette société qui traversait des difficultés financières de présenter un plan de sauvegarde qui a été jugé satisfaisant par le Tribunal de Commerce de Nanterre qui l'a adopté le 07 avril 2016, après quelques mois de période d'observation, le temps nécessaire pour SNOWITE de mettre en œuvre les mesures de restructuration indispensables pour envisager sereinement les conditions de sa pérennité.

Pour cette opération, l'équipe d'August Debouzy était menée par Laurent Cotret (associé) et Véronique Dobelle (counsel).

---